

Acte de mariage de GRAVELINE François et QUIENNOT Catherine

[1332]x[1333]

Le 3^{ème} de novembre 1707 a été administrée la bénédiction nuptiale après les trois bans publiés en cette église et en celle d'Airon Notre Dame, et les fiançailles célébrées, le tout au désir des coutumes de l'église à François GRAVELINE, fils âgé de vingt ans de Léonard GRAVELINE et d'Isabelle PAJOT de la paroisse d'Airon, et Catherine QUENOT, fille âgée d'environ trente ans, de feu Jean QUENOT et Jaqueline VASSEUR de cette paroisse, par moi prêtre curé soussigné du consentement de Monsieur le Curé de Buire en cette église, en la présence de ladite PAJOT mère de François GRAVELINE, et de Nicolas GRAVELINE son frère, de Jean QUENOT frère et de Simon VASSEUR, oncle maternel de ladite Catherine QUENOT soussignée